



LANGUEDOC-ROUSSILLON

Petit-déjeuner Découverte
13/12/2016



Charte
Qualité
DES RÉSEAUX
D'EAU POTABLE
ET D'ASSAINISSEMENT

Financée et pilotée par :



Hébergée et
administrée
par :





LA CHARTE QUALITÉ : DÉFINITION

= Outil à destination de l'ensemble des acteurs parties prenantes de travaux de création, de reconstruction ou de réhabilitation de réseaux d'eau potable ou d'assainissement

Soit une **démarche volontaire de qualité** afin d'assurer la **durabilité** de la pose des réseaux



LA CHARTE QUALITÉ : DÉFINITION

“Rappelle et précise le rôle de chaque intervenant et les différentes étapes d’une opération”

“C’est un cadre de bonnes pratiques”

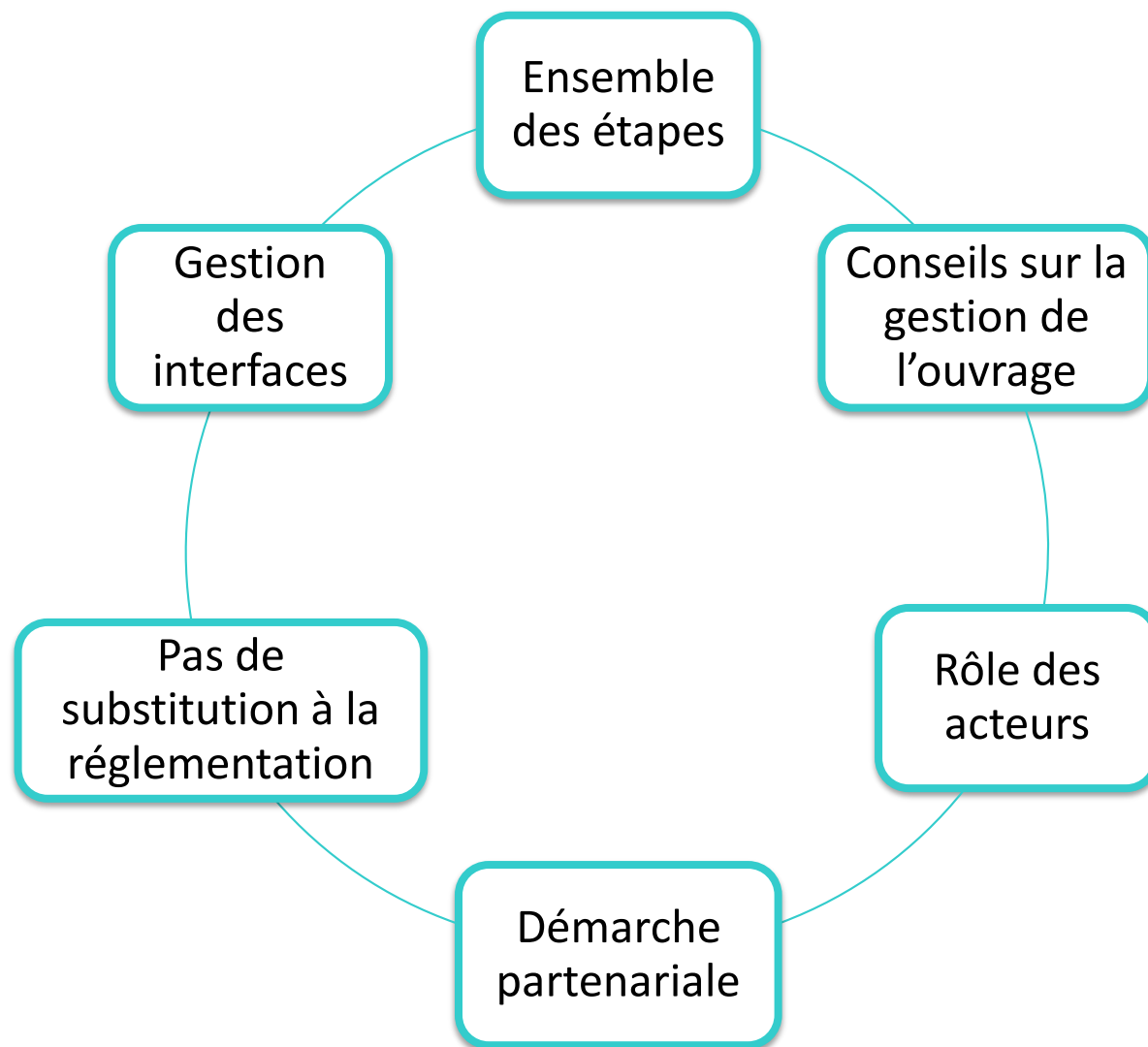
Schéma directeur  Réception des réseaux

La Charte c’est aussi :

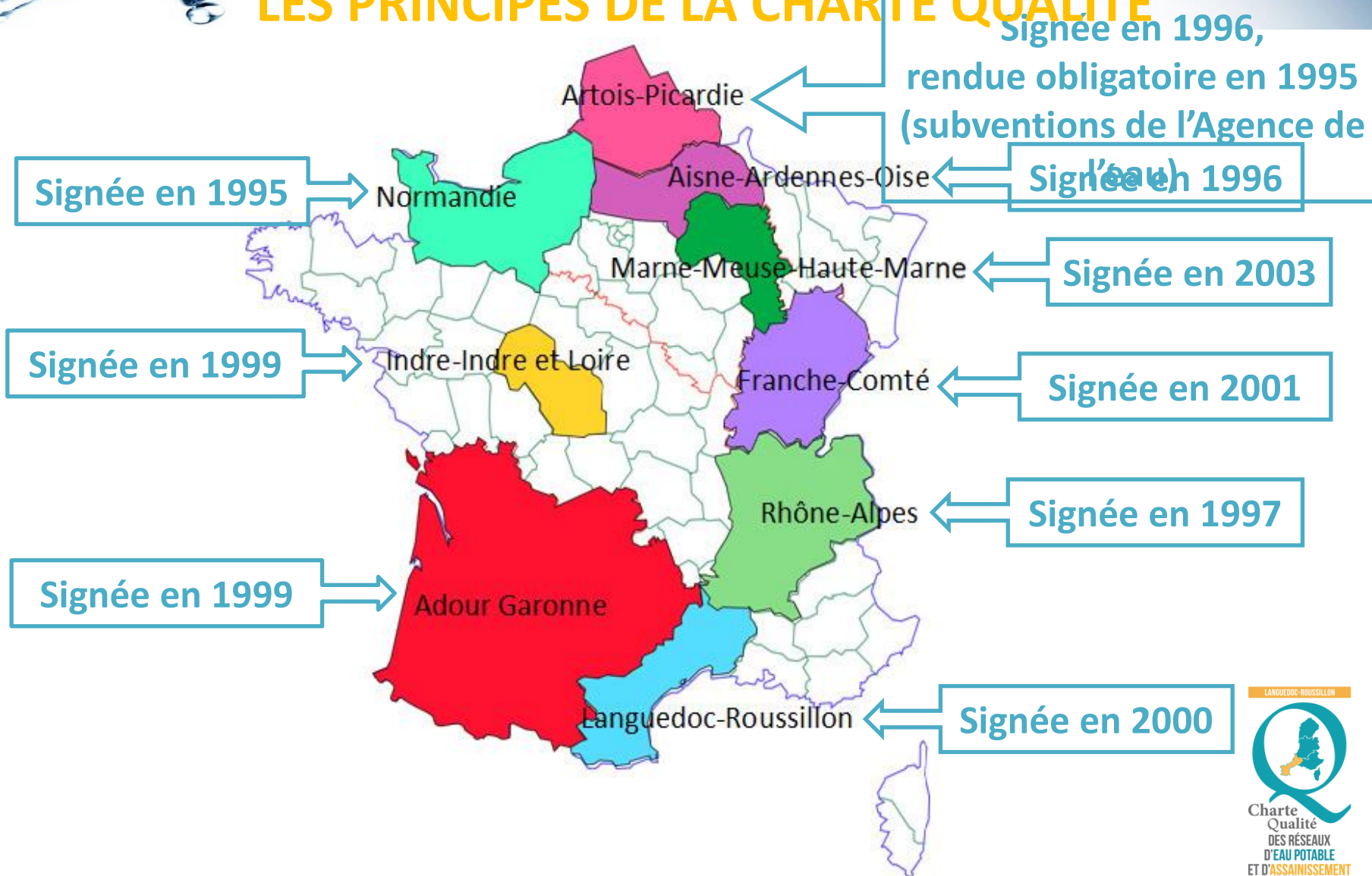
- Une aide au dialogue
- Un appel à la transparence
- Un rappel des responsabilités de chacun
- Une reconnaissance de la qualité du travail de chacun
- Une aide technique (Outils d’application)



LES PRINCIPES DE LA CHARTE QUALITÉ



LES PRINCIPES DE LA CHARTE QUALITÉ



LES CHARTES NATIONALES



1999 : réunion du comité de suivi de la Charte en Aisne Ardennes Oise => nécessité d'établir un bilan national de l'utilisation des Chartes (l'ASTEE (AGHTM) comme cadre à cette réflexion)

Mai 2000 : création d'un groupe national

2006 : Signature de la Charte Qualité des réseaux d'assainissement

2011 : signature d'une 2^{ème} version, centrée sur le projet autour du maître d'ouvrage



2010 : groupe de travail de la Charte Eau potable (issu du groupe de travail de la Charte Assainissement)

3 juin 2013 : signature de la Charte de Qualité des Réseaux d'Eau potable lors du 92^{ème} Congrès annuel de l'ASTEE

2 juin 2016 : signature au 95^{ème} Congrès annuel de l'ASTEE

POURQUOI UNE CHARTE ASSAINISSEMENT ?



Constat de terrain:

- 20% (en moyenne) de la pollution collectée n'arrive pas aux stations d'épuration
- Défauts fréquemment relevés sur les réseaux neufs lors des contrôles de réception
- Réhabilitation parfois nécessaire sur des ouvrages de moins de 10 ans

“Promouvoir une évolution des méthodes et des pratiques lors des opérations d'assainissement”



POURQUOI UNE CHARTE EAU POTABLE ?

Constat de terrain:

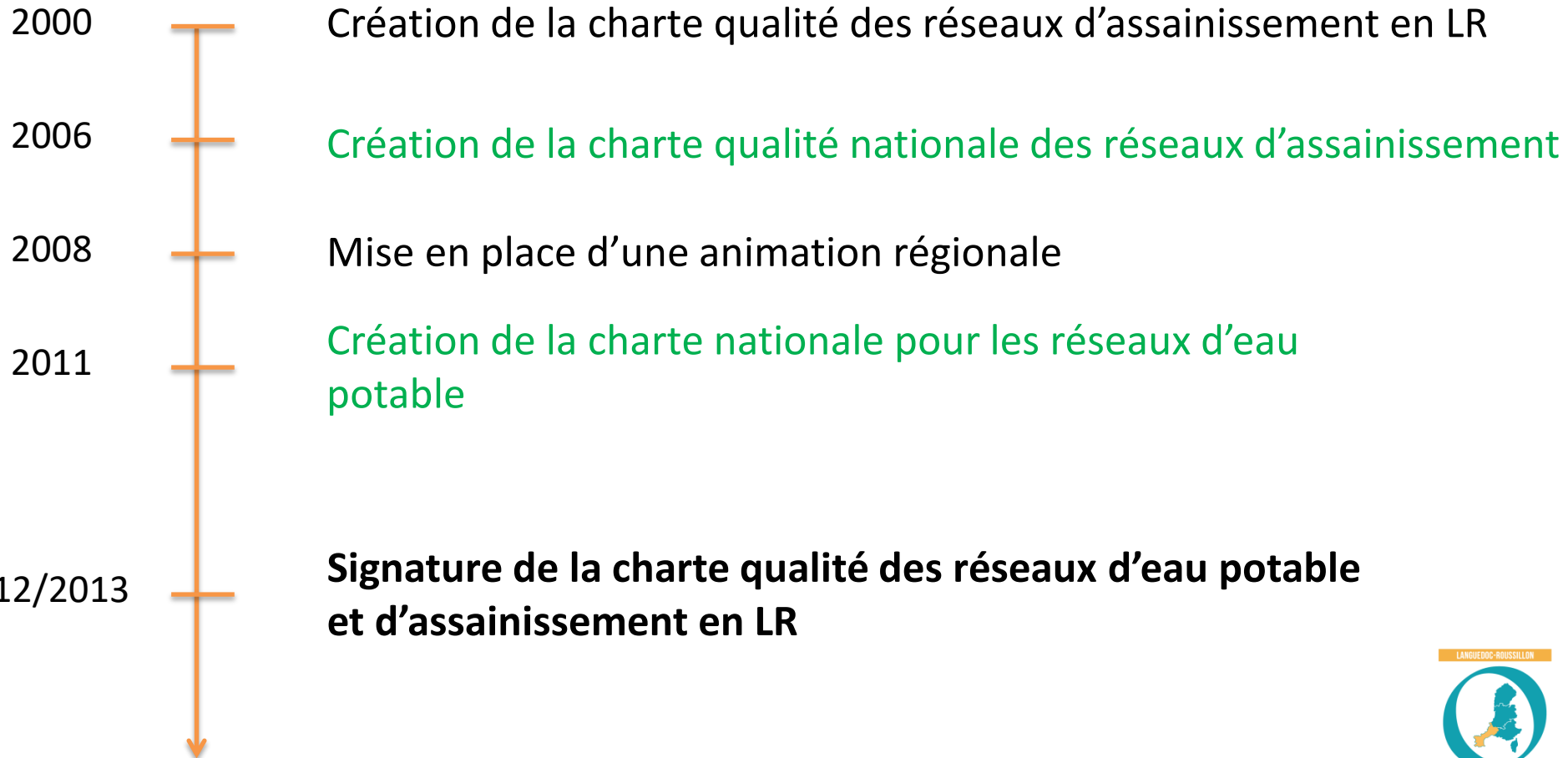


- Des pertes d'eau, dues aux fuites, qui représentent $\frac{1}{4}$ des volumes produits
- Vieillesse des canalisations engendrant une altération de la qualité organoleptique, microbiologique ou physico-chimique
- Renouvellement des réseaux comme objectif d'amélioration

“Promouvoir une évolution des méthodes et des pratiques lors des opérations d'eau potable”



HISTORIQUE





L'ANIMATION : UNE SPÉCIFICITÉ DU LR

2008 : Mise en place de la mission d'animation de la Charte

Animation régionale de la
Charte Qualité

Financement :

50 % par l'Agence de l'eau RMC
50% par les départements de l'Aude, du
Gard, de l'Hérault et des P-O

Portage : par une structure associative

2 postes dédiés à l'animation

2008-2011 : 1^{ère} convention

2011-2012 : prolongement
de la 1^{ère} convention

2013-2015 : nouvelle
convention intégrant la
Charte Eau potable

2016-2018 : nouvelle
convention portée par
SWELIA



LES MISSIONS DE L'ANIMATEUR



Promotion

- Promouvoir les principes de la Charte (sensibilisation et communication)
- Organiser des journées de formation sur la Charte et sur des thématiques précises à destination des personnels techniques et élus



Technique

- Suivre des chantiers, accompagner les collectivités et recenser les difficultés et les besoins des acteurs*
- Organiser et animer des groupes de travail pour l'élaboration d'outils



Pilotage

- Organiser et animer les comités de pilotage (financeurs)
- Organiser et animer les comités de suivi (acteurs et partenaires)

LES MISSIONS DE L'ANIMATEUR



- Promouvoir les principes de la Charte (sensibilisation et communication)

MISSION

- Organiser des



- Suivre des chantiers, accompagner les collectivités et recenser les difficultés et les besoins des acteurs*

SUIVRE



- Organiser et animer les comités de pilotage (financeurs)

ORGANISER

- Organiser et animer les comités de suivi (acteurs et partenaires)

- Présentation de la Charte à la fin du Schéma directeur
- Conseils et vérifications du DCE MOE
- Présence lors de l'analyse des offres MOE
- Réunion AVP et PRO
- Conseils et vérifications du DCE entreprises
- Présence analyse des offres entreprises
- Réunion de préparation
- Réunions de chantier (au moins 1/mois)
- Réunion de réception-bilan

LANGUEDOC-ROUSSILLON



Charte
Qualité
DES RÉSEAUX
D'EAU POTABLE
ET D'ASSAINISSEMENT



LE DÉROULEMENT D'UN CHANTIER SOUS CHARTE

Définition et Conception du projet

- Schéma Directeur approuvé
- Définition du programme (contexte, objectifs, besoins...) par le Maître d'ouvrage
- Engagement du chantier sous charte par délibération
- Choix d'une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO)
- Réalisation des études préalables *
- Elaboration du dossier de consultation du maître d'œuvre (MOE)
- Choix du MOE et du coordinateur SPS **selon le principe du mieux disant**
- Réalisation d'études complémentaires si nécessaire
- Elaboration du DCE entreprises travaux et entreprises de contrôles externe (COFRAC)

Appel d'offres et Travaux

- Choix de l'entreprise travaux et entreprise de contrôle (externe COFRAC)
- Préparation du chantier*
- Plannings des travaux et contrôles externe
- Travaux selon les règles de l'art
- Contrôles de réception *

Réception Exploitation

- Réception: validation des contrôles par le maître d'ouvrage, solde des financements
- Réunion qualité du chantier
- Exploitation

LE DÉROULEMENT D'UN CHANTIER SOUS CHARTE

Définition et Conception du projet

- Schéma Directeur approuvé
- Définition du programme (coût, délai, qualité)
- Engagement du chantier sous charte
- Choix d'une assistance à maîtrise d'ouvrage
- Réalisation des études préalables
- Elaboration du dossier de consultation des entreprises
- Choix du MOE et du coordinateur de chantier
- Réalisation d'études complémentaires
- Elaboration du DCE entre maître d'ouvrage et maître d'œuvre (COFRAC)

Appel d'offres et Travaux

- Choix de l'entreprise travaux
- Préparation du chantier*
- Plannings des travaux et coordination
- Travaux selon les règles de l'art
- Contrôles de réception *

Réception Exploitation

- Réception: validation des comptes rendus
- Réunion qualité du chantier
- Exploitation

Les Etudes préalables (AEP):

- Etude de l'habitat : identifier les branchements en place, les risques de rupture d'alimentation, le positionnement des organes
- Etude topographique
- Etude des besoins en incendie
- Dimensionnement hydraulique
- Diagnostic de l'état des conduites existantes
- Etude géotechnique
- Encombrement du sous sol
- Diagnostic amiante

LE DÉROULEMENT D'UN CHANTIER SOUS CHARTE

Définition et Conception du projet

- Schéma Directeur approuvé
- Définition du programme (contexte)
- Engagement du chantier sous charte
- Choix d'une assistance à maîtrise d'ouvrage
- Réalisation des études préalables *
- Elaboration du dossier de consultation
- Choix du MOE et du coordinateur SPS
- Réalisation d'études complémentaires
- Elaboration du DCE entreprises (COFRAC)

Appel d'offres et Travaux

- Choix de l'entreprise travaux et entreprise
- Préparation du chantier*
- Plannings des travaux et contrôles
- Travaux selon les règles de l'art
- Contrôles de réception *

Réception Exploitation

- Réception: validation des contrôles par
- Réunion qualité du chantier
- Exploitation

Préparation du Chantier:

- 1 mois minimum
- 2 OS
- DAQ à remplir par l'entreprise travaux

LE DÉROULEMENT D'UN CHANTIER SOUS CHARTE

Définition et Conception du projet

- Schéma Directeur approuvé
- Définition du programme
- Engagement du chantier
- Choix d'une assistance à maîtrise d'ouvrage
- Réalisation des études préliminaires
- Elaboration du dossier de consultation des entreprises
- Choix du MOE et du coordinateur de chantier
- Réalisation d'études complémentaires
- Elaboration du DCE en 2 lots (COFRAC)

Appel d'offres et Travaux

- Choix de l'entreprise travaux
- Préparation du chantier*
- Plannings des travaux et coordination
- Travaux selon les règles de l'art
- Contrôles de réception *

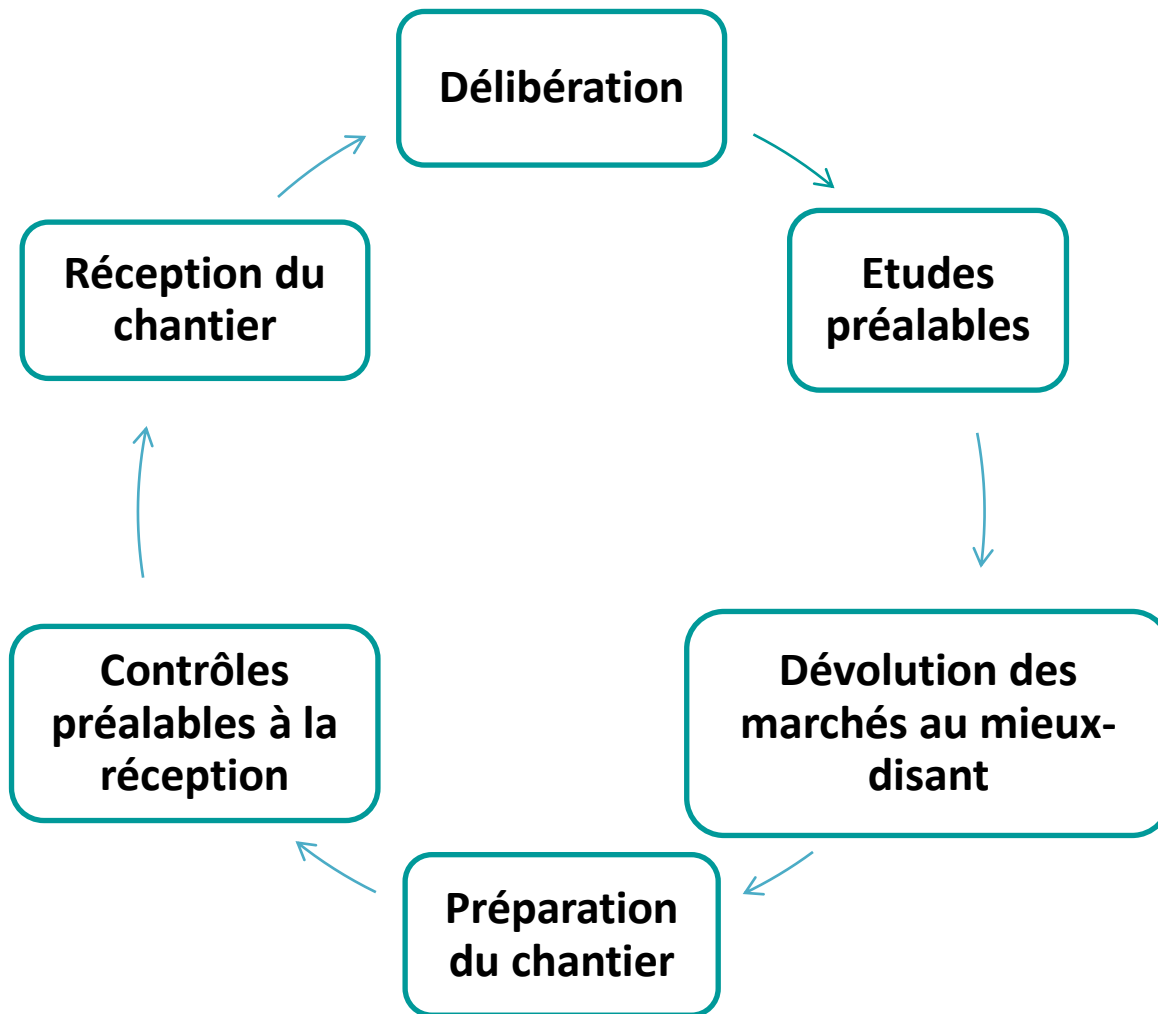
Réception Exploitation

- Réception: validation des comptes rendus
- Réunion qualité du chantier
- Exploitation

Contrôles préalables à la réception:

- Contrôle de compacité (entreprise extérieure)
- Nettoyage, rinçage et désinfection
- Analyses (qualité de l'eau) réalisées par un laboratoire agréé par le Ministère de la Santé
- Épreuve sous pression et essais sur les équipements
- Essais de débit
- Contrôles caméra éventuels

LES TEMPS FORTS DE LA CHARTE





L'ÉTUDE GEOTECHNIQUE

Se base sur :

- ✓ Les cartes géologiques
- ✓ L'expérience antérieure
- ✓ Les enquêtes de terrain
- ✓ Et éventuellement des sondages mécanique,



Pour connaître :

- ✓ La nature du sol
- ✓ ses propriétés physiques
- ✓ le contexte hydrogéologique du sous-sol



Et définir les choix techniques :

- ✓ Nature des tuyaux et/ou matériaux de réhabilitation
- ✓ Matériaux de la zone de pose et d'enrobage
- ✓ Remblais (utilisation ou non des déblais)
- ✓ Condition de réalisation

L'ÉTUDE DE L'HABITAT



Elle permet, pour chaque parcelle:

- D'identifier les branchements en place
- D'identifier le risque de rupture d'alimentation en eau ou de dégradation de la qualité de l'eau
- De définir un projet de raccordement et d'en estimer le coût
- De positionner les organes (compteurs, vannes...) en planimétrie et altimétrie



Elle permet, pour chaque parcelle:

- D'identifier l'assainissement en place
- D'identifier toutes les sorties des eaux usées et eaux pluviales
- De définir un projet de raccordement et d'en estimer le coût
- De positionner les boîtes de branchements en limite de propriété en planimétrie et altimétrie
- D'identifier les rejets non domestiques



LES OUTILS DISPONIBLES

- Délibération
- Fiche pratique DT-DICT
- CCTP Etudes préalables (Géotechnique, Topographie, Etude d'habitat)
- Guide d'aide au choix des matériaux
- Attestation de réalisation des travaux sous Charte
- Aide au choix de l'AMO et du MOE
- Grille d'analyse des offres entreprises travaux
- Document d'Assurance Qualité
- Bilan de chantier sous Charte
- La Gestion patrimoniale



PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2017

Les groupes de travail à créer :

- Uniformisation des cahiers des charges types des schémas directeurs pour l'eau potable et l'assainissement
- Actualisation des outils relatifs aux marchés publics
 - Aide au choix de l'AMO
 - Aide au choix du MOE
- Relecture de la Charte
- Réemploi des matériaux et remblayage des tranchées

Eventuellement :

- Guide d'aide au choix des matériaux
- Cadre de synthèse pour les rapports d'essais COFRAC
- Relecture du CCTP de l'étude géotechnique (phases 1 et 2)



PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2017

Les instances de la Charte qualité :

- COPIL : 26/01/2017
- Comité de suivi : date à fixer lors du prochain COPIL

Formations à la Charte qualité

- CNFPT : décembre 2017



POUR PLUS D'INFORMATIONS

www.chartes-qualite-lr.org

Laetitia CANTAREL, Animatrice

04.34.88.34.53

Chloé MIGAYRON, Chargée d'opérations

04.34.88.34.54

contact@chartes-qualite-lr.org



**MERCI ET BON CHANTIER
SOUS CHARTE**